

les pêcheries de Terre-Neuve sont plus précieuses que les mines d'argent du Pérou. Bien protégées, bien mises en valeur, elles pourraient devenir, comme le sol des Prairies, une source permanente de grandes richesses pour notre pays. L'augmentation de la population mondiale et la rareté et la cherté des produits animaux, surtout pendant la guerre, ont obligé les nations à se tourner plus que jamais du côté de la mer pour y trouver leur nourriture.

J'aimerais que l'industrie terre-neuvienne de la pêche reste solidement installée, faisant écho en cela aux déclarations de notre collègue de Queens-Shelburne en ce qui concerne sa province à lui. Du point de vue social autant qu'économique, les méthodes de pêche terre-neuviennes ont été parfaites. Je n'aimerais pas que cette industrie devienne aussi centralisée et organisée que celle de l'automobile, par exemple, à moins que les pêcheurs ne doivent être des associés ou des actionnaires de l'entreprise. Il y a lieu, ce me semble, de défendre le principe de la propriété privée, essentiel à l'industrie de la pêche terre-neuvienne. Il faudrait même, je pense, l'améliorer et le renforcer. J'ai déjà eu l'honneur d'être associé au mouvement coopératif introduit à Terre-Neuve en 1936 en provenance d'Antigonish. Je dois dire que, surtout en ce qui concerne la vente du homard vif au États-Unis, le mouvement coopératif a obtenu d'excellents résultats.

A l'égard des pêcheries le gouvernement provincial comprend si bien l'importance de la coopération que le nouveau ministre des Pêcheries a pris aussi le titre de ministre des coopératives. L'organisation à Terre-Neuve assure donc un champ d'initiatives pour tout économiste lié au Conseil des recherches sur les pêcheries du Canada, et j'espère qu'il s'en trouve bien au courant des méthodes coopératives. Il y en a peut-être plusieurs, mais je ne le sais pas. Je souhaite qu'il y en ait un qui ait étudié et qui connaisse très bien les méthodes coopératives d'Antigonish.

Je ne saurais trop insister sur la nécessité de tenir compte des habitudes traditionnelles d'indépendance parmi les pêcheurs. Je sais que beaucoup d'entre eux disparaissent parfois au retour d'un voyage où ils n'ont pas pris de poisson, mais le principe est quand même sain, et l'on peut trouver des remèdes pour parer à la pénurie de poisson. Je vais maintenant en indiquer un. A mon avis, l'étude et l'application des principes coopératifs est le meilleur moyen d'améliorer la situation économique des pêcheurs.

Je suis forcé de vous parler d'un besoin important dans plusieurs régions de Terre-Neuve, l'approvisionnement quotidien en

boîte. Le ministre des Pêcheries connaît bien ce pressant besoin. C'est une nécessité absolue pour les pêcheurs qui utilisent les filets ou l'hameçon. Il leur est impossible de travailler sans cela. Je me demande si l'établissement d'un congélateur flottant pour la boîte n'est pas la solution du problème en ce qui concerne une vaste partie de la côte. Je constate avec plaisir que le ministre tente une expérience en ce sens, cette année; j'espère qu'elle donnera d'excellents résultats. J'espère aussi qu'on pourra la tenter dans ma région, car même si la circonscription de Saint-Jean-Ouest comprend surtout la ville de Saint-Jean, elle est probablement la partie la plus importante du pays du point de vue de la pêche. Cinq gros chalutiers font la navette entre les Grands Bancs et le côté sud de la ville de Saint-Jean, y débarquant une grande quantité de poisson frais.

Du côté sud de Saint-Jean, sur une distance de 100 milles, en descendant la côte jusqu'à la région de Ferryland, et sur une distance de 50 milles, en remontant jusqu'à la baie St. Mary, de là en descendant dans la baie de Placentia et en remontant encore de 150 milles dans la baie de Placentia, dans toutes les localités situées le long de ce littoral de 300 milles, certains pêcheurs se servent d'embarcations, de bateaux plats, de doris ou de jack-boats pour pêcher à la ligne, au chalut, au filet ou à la seine. Un approvisionnement de boîte fraîche à leur portée est absolument essentiel à la plupart d'entre eux pour que leurs prises soient fructueuses. Un tel approvisionnement à portée de la main est également important, car les pêcheurs pourraient ainsi rester sur les lieux et réaliser plus de bénéfices. Je suis sûr que le ministre comprend leur situation. Je lui ai déjà signalé les besoins de localités comme la baie de Renew, où un groupe de pêcheurs fort industriels pêchent dans des jack-boats à plusieurs milles au large, ainsi qu'à Bay-Bulls. Sauf erreur, on a décidé d'établir un dépôt de boîte à Placentia. J'espère que le ministre poursuivra l'étude de ces questions afin que les gens qui comptent obtenir ces installations ne soient pas déçus.

Je désire soulever un autre point: la pêche au saumon dans les eaux intérieures, en tant qu'elle intéresse l'industrie touristique. La conservation des réserves de saumon nécessite une étude des eaux intérieures et, par conséquent, une collaboration étroite entre les services de recherches forestières et les services de la conservation de nos eaux. Maintenir le niveau des lacs et des rivières constitue un très gros problème que seule peut résoudre la collaboration entre les spécialistes des ministères des Pêcheries et des Ressources et du Développement économique.

[M. Browne (Saint-Jean-Ouest).]